

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Bureau d'enquêtes sur les événements de mer
(BEAmer)

Arrêté du 5 juin 2015 portant désignation et commissionnement d'un enquêteur technique non permanent au bureau d'enquêtes sur les événements de mer (BEAmer)

NOR : DEVT1513409A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 5 juin 2015, M. BEQUIGNON Jean-Yves, officier de la marine nationale (à la retraite), est désigné et commissionné en qualité d'enquêteur-expert technique non permanent du bureau d'enquêtes sur les événements de mer, afin d'exercer les attributions telles que prévues aux articles L. 1621-6 à L. 1621-15 du code des transports.